

<https://enseignants.se-unesa.org/Evaluations-CP-phase-2-le-ministre-repond-aux-organisations-syndicales>



# Évaluations CP phase 2 : le ministre répond aux organisations syndicales

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : vendredi 18 janvier 2019

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

*Le protocole d'évaluation nationale prévoit de soumettre les élèves de CP à une 2e session en janvier. Le ministre vient de répondre aux organisations syndicales, qui l'avaient interpellé, en maintenant la 2ème phase et en renvoyant le bilan du protocole à une réunion en février (cf courriers en pièces jointes).*

Pour les organisations syndicales, la phase d'évaluations prévue se révèle tout aussi inadaptée que celle de septembre, tant pour certaines consignes de passation que pour certains contenus.

Concernant leurs objectifs, il est difficile de savoir si elles ont pour but d'évaluer le système et de permettre au ministère d'imposer des pratiques pédagogiques ou si elles ont pour but d'aider les élèves et les enseignants, ce qui devrait être l'objectif de toute évaluation.

La médiatisation des résultats de la première phase, alors que les enseignants n'avaient toujours pas accès aux résultats de leurs élèves, a montré l'utilisation politique des évaluations par le ministre.

Pour le SE-Unsa, l'absence de compensation horaire pour les enseignants qui vont saisir les réponses et les interrogations persistantes sur la confidentialité des données viennent compléter un tableau déjà très sombre.

### La réponse du ministre

Le ministre maintient la 2ème partie du protocole. Pour le SE-Unsa, le désaccord demeure sur la pertinence de certains exercices et l'utilisation médiatique des résultats. L'action syndicale aura contraint le ministre à reconnaître la nécessité d'évolutions : même s'il dit avoir pris en compte des remontées et simplifier le protocole, il annonce ainsi une réunion au mois de février en vue de nouvelles évolutions.

### Les demandes du SE-Unsa

Le SE-Unsa demande d'ores et déjà :

- la publication des résultats exhaustifs de l'enquête satisfaction, utilisée dans son courrier ;
- la transparence complète dans le processus d'élaboration ;
- la communication des résultats globaux aux enseignants avant toute communication à la presse ;
- la prise en compte réelle des remontées (résultats de l'enquête du SE-Unsa : <https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Evaluations-CP-CE1-hors-sol-laissons-faire-les-vrais-experts-que-sont-les> )
- la compensation du temps de saisie.

Le SE-Unsa suivra cette 2ème phase, aux côtés des collègues tant dans la passation comme dans la saisie, en les soutenant dans leur choix pédagogique.